

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DE L'UNAF 64
EN DATE DU 9 MARS 2023**

Le Comité Directeur de l'UNAF 64 s'est réuni le jeudi 9 mars 2023 à 19H00, en visioconférence.

Tous les membres du Comité ont été initialement convoqués en date du 23 février 2023 :

- ❖ M. CHABRY Laurent (Président et Secrétaire Général)
- ❖ M. CHARLET Jérémie (Vice-Président et Trésorier Général)
- ❖ M. RODRIGUES Théo (Délégué Juridique Départemental)
- ❖ M. HIRIGOYEN Yonn (Représentant Jeunes Arbitres - secteur Basque)
- ❖ M. TCHAMTE Arthur (Représentant Adjoint Jeunes Arbitres - secteur Béarn)
- ❖ Mme AROSTEGUY Colynn (Membre Assesseure)

Présents : Mme AROSTEGUY Colynn et MM. CHABRY Laurent, CHARLET Jérémie, RODRIGUES Théo et HIRIGOYEN Yonn.

Suspendu : M. TCHAMTE Arthur (6 mars 2023).

Les points inscrits à l'ordre du jour le 23 février sont rappelés :

1. Retour sur le déplacement à Saint-Loubès (33) en date du 11 février 2023 pour la phase régionale du Challenge Louis TEREYGEOL (Futsal).
2. Préparation du déplacement à Castelnau-Montratie-Sainte-Alauzie (46) en date du 25 mars 2023 pour la phase inter-régionale du Challenge Louis TEREYGEOL (Futsal).
3. État sur les adhésions 2022-2023.
4. Préparatifs à la participation de la SD au tournoi des Églantins d'Hendaye les 9 et 10 avril 2023.
5. Préparatifs à la participation de la SD au tournoi du Hasparren F.C les 10 et 11 juin 2023.
6. Définition d'une date pour l'Assemblée Générale 2023.
7. Formalités administratives (diffusion du Procès-Verbal).

Un point exceptionnel est rajouté à l'ordre du jour le 6 mars 2023 :

- A. Suspension de Monsieur TCHAMTE Arthur
- B. Préparation du loto du 1^{er} avril 2023 (journée cohésion arbitres)

Résolutions :

1. Retour sur le déplacement à Saint-Loubès (33) en date du 11 février 2023 pour la phase régionale du Challenge Louis TEREYGEOL (Futsal).

Le 11 février 2023 MM. RODRIGUES Théo (DJD) et Michel LACOUÉ-NÉGRE (Adhérent) accompagnent une équipe composée de 7 joueurs et joueuses (adhérents à l'UNAF 64) à Saint-Loubès (33) afin de participer à la phase régionale du Challenge Louis TEREYGEOL (tournoi de Futsal organisé annuellement par le CDN).

L'équipe dispute 6 rencontres soldées par 5 victoires et 1 défaite.

Ainsi elle se qualifie à la deuxième place pour la phase inter-régionale.

2. Préparation du déplacement à Castelnau-Montratier-Sainte-Alauzie (46) en date du 25 mars 2023 pour la phase inter-régionale du Challenge Louis TEREYGEOL (Futsal) :

Le 25 mars 2023 a lieu le second tour du tournoi (la phase inter-régionale).

Notre équipe défendra les couleurs de la Nouvelle Aquitaine en compagnie de la SD 33, face aux deux meilleures équipes des régions Occitanie et Auvergne.

Cette phase se déroulera à Castelnau-Montratier-Sainte-Alauzie (46), des aides au déplacement sont accordées par le CDN sur la base de 0,35 euros le kilomètre réajustée en fonction de la distance réelle entre le chef-lieu du département et Castelnau-Montratier-Sainte-Alauzie.

Pau étant situé à 281 kms de Castelnau, une prise en charge de 197 € nous sera octroyée.

Pour les équipes ayant plus de 300 kms, une dotation maximale de 250 € est attribuée pour l'hôtellerie la veille sur présentation d'une facture (nous ne sommes pas concernés).

Cependant, le Comité Directeur décide de prendre en charge le logement ainsi que son alimentation du vendredi 24 au soir au samedi 25 à midi de l'équipe et de ses encadrants moyennant une participation aux frais de 10€ par personne déplacée.

Afin de gérer au mieux le découchage, notamment par la présence de mineurs et de jeunes femmes, la SD prévoit un accompagnement particulier par la présence des deux primo-accompagnants (MM. RODRIGUES et LACOUENÈGRE) complétée par la présence d'un membre titulaire du BAFA (Mme AROSTEGUY) ainsi que du Président de l'UNAF 64 (M. CHABRY) titulaire d'une licence FFF d'Éducateur Fédéral.

Une autorisation parentale sera demandée pour les mineurs (cf. annexe I).

3. État sur les adhésions 2022-2023 :

À la date du 9 mars 2023, nous comptons 57 adhérents (à jour de leur cotisation) soit 19 de plus qu'au 30 juin 2022 (fin de saison).

Nous espérons encore grossir les rangs de notre association, avec les retardataires et les FIA à venir.

4. Préparatifs à la participation de la SD au tournoi des Églantins d'Hendaye les 9 et 10 avril 2023 :

Les dimanche 9 et lundi 10 avril 2023 (Pâques), le club des Églantins d'Hendaye nous invite à tenir une banque d'information et de communication sur leur site avec une possibilité d'organiser une tombola, dont les recettes nous seront intégralement destinées.

M. CHABRY sera disponible quant à l'animation du stand durant ces deux journées.

M. CHABRY se charge de prendre contact avec la cellule commerciale clubs et collectivités du magasin Intersport de Bayonne pour l'achat du maillot de l'équipe de France qui sera le lot de la tombola.

5. Préparatifs à la participation de la SD au tournoi du Hasparren F.C les 10 et 11 juin 2023 :

Les samedi 10 et dimanche 11 juin 2023, le club du Hasparren F.C nous invite à tenir une banque d'information et de communication sur leur site avec une possibilité d'organiser une tombola, dont les recettes nous seront intégralement destinées.

M. CHABRY se charge de prendre contact avec la cellule commerciale clubs et collectivités du magasin Intersport de Bayonne pour l'achat du maillot de l'équipe de France qui sera le lot de la tombola.

M. CHABRY sera disponible quant à l'animation du stand durant ces deux journées.

6. Définition d'une date pour l'Assemblée Générale 2023 :

L'Assemblée Générale 2023 se déroulera le vendredi 16 juin 2023 à 19H00, le lieu reste à définir.

7. Diffusion du présent Procès-Verbal :

M. CHABRY Laurent est chargé de procéder à la diffusion du présent Procès-Verbal.

A. Point exceptionnel : Suspension de M. TCHAMTE Arthur

Le 6 mars 2023 nous sommes informés par le District de Football des Pyrénées-Atlantiques de la suspension de M. TCHAMTE Arthur de toute fonction liée à l'arbitrage, cette demande émane du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, elle doit être immédiate et pour une période indéterminée. À cette date un courrier faisant état de la suspension susmentionnée est rédigé et envoyée à la personne concernée.

De plus, M. TCHAMTE Arthur n'avait pas encore réglé son adhésion 2022-2023 et avait jusqu'au 31 mars pour s'en acquitter et si à cette date, sa suspension est toujours active, il sera radié statutairement pour défaut de paiement de cotisation.

De plus, le Président de l'UNAF Nouvelle Aquitaine (entité de tutelle de notre Section Départementale), M. OVAN Jean-Louis est informé de cette suspension.

B. Point exceptionnel : Préparation du loto du 1^{er} avril 2023 (journée cohésion arbitres)

L'UNAF 64 récupère l'entièreté de l'organisation du loto.

Le loto sera composé de 5 parties elles-mêmes composées de deux quines et d'un carton plein.

Les lots doivent être récoltés par le Comité Directeur de l'UNAF 64.

*Fait à Aïcirits-Camou-Suhast le 9 mars 2023
Pour le Comité Directeur de l'UNAF 64,*

*Le Délégué Juridique Départemental
Théo RODRIGUES*

*Le Président
Laurent CHABRY*



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DE L'UNAF 64
EN DATE DU 9 MARS 2023**

Annexe I



Union Nationale des Arbitres de Football
FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL

AUTORISATION PARENTALE

**Tournoi Louis TEREYGEOL
Castelnau Montratier – 25 mars 2023**

Je soussigné (e)

- autorise le responsable du groupe (section départementale) à prendre toutes les décisions destinées à faire donner les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident, intervention, maladie contagieuse ou infectieuse grave,
- m'engage à rembourser les frais médicaux et pharmaceutiques ou tout autre frais dans l'intérêt de mon enfant,
- autorise mon enfant à pratiquer toutes les activités proposées au cours du séjour.

A Le

Signature :